

Je n'irai pas jusqu'à prétendre que Verlaine ait été compatriote de „ceux d'entre Sûre et Alzette“ ; cependant d'être né à douze lieues d'ici, au hasard des garnisons, en fait-il un réel Messin ? Français, certes, et essentiellement. Mais d'origine ? Le père de Verlaine, capitaine adjudant-major au 2^e régiment du génie en garnison à Metz, était né en 1798 à Bertrix, ancien duché de Luxembourg, à cette époque et depuis trois ans, Département des Forêts ; il était le fils du notaire de l'endroit, petit-fils d'un „franc-fièf“ de l'abbaye de Saint-Hubert, dispensé de la dîme et de la gerbe. . . . Au „naïf“ village d'Arville, le poète Saint-Pol-Roux, un jour, rencontre le „sous-cousin-germain du poète, paissant sa génisse et ses deux vaches devant sa demeure“ ; il s'arrête devant le „berceau des Verlaine“, la vieille maison branlante, enfumée, *ardennaise*, „la maison à vieille porte, la maison des deux grands-pères“, dit le pâtre d'Arville. Et celui-ci lui narre la généalogie de la famille, dont, „avec Paul, il est le chef“ : les Henrion, les Gillet, les Nicolay, les Hubert. . . . tous noms évocateurs de là-bas, d'ici ! — „Esprit d'indépendance, culte de la patrie, religiosité naïve, amour des bois. . . ., Paul Verlaine est l'*apothéose* de sa race“, conclut Sain-Pol-Roux. — Et je songe que cette race pourtant est la nôtre, par la communauté des origines confuses, à travers les siècles de l'histoire !

Et voyez, cette branche des Verlaine n'est pas isolée ; ce n'est pas la greffe unique d'une immigration occa-